



Réaliser votre rêve d'étudier au Canada avec MK GROUPE VOYAGE

Pourquoi étudier au Canada



- ➔ Education de haute qualité
- ➔ Qualité de vie estudiantine très élevée
- ➔ Diplômes reconnus sur le plan international
- ➔ Langue d'enseignement : français & anglais
- ➔ Possibilité de bourses d'étude
- ➔ Bonne insertion professionnelle après les études

Procédures et tarifs

La procédure pour les études au Canada se fait en trois (03) étapes : Admission, CAQ et permis d'étude. Les frais s'élèvent à **500.000** CFA payables en trois tranches.

1 ère étape : Admission



Frais d'admission : 200.000 CFA

Cette partie consiste à faire une demande d'acceptation à un établissement d'enseignement supérieur au Canada (université, cegep, collège). A la fin de cette partie, une lettre d'admission officielle sera délivrée au candidat par l'établissement choisi.



MK GROUPE
VOYAGE



Documents requis

1. Passeport
2. Extrait de naissance
3. Diplôme de baccalauréat
4. Relevés de note du baccalauréat
5. Bulletins de notes de seconde en terminale



MK GROUPE
VOYAGE

2 ème étape : CAQ (certificat d'acceptation au Québec)

Frais de CAQ : 100.000 CFA

Cette partie consiste à une demande de certificat d'acceptation au Québec obligatoire pour tout étudiant international résidant au Québec. Elle est garantie à 100%.





MK GROUPE
VOYAGE



Documents requis

1. Passeport
2. Lettre d'admission
3. Formulaire déclaration, d'engagement et autorisation



MK GROUPE
VOYAGE

3 ème étape : Permis d'étude

Frais de permis d'étude : 200.000 CFA

Cette partie consiste à la fois la demande de permis d'étude et de visa ainsi que la prise des données biométriques.

NB : Dans certains pays, une visite médicale payante auprès d'un médecin désigné est obligatoire après une réponse favorable du permis d'étude. Les frais de la visite sont à la charge de l'étudiant.





MK GROUPE
VOYAGE

Documents requis

1. Passeport
2. Lettre d'admission
3. Lettre de CAQ
4. Photo biométrique
5. Si votre garant financier est un entrepreneur : NINEA et registre de commerce + relevés bancaires (6 derniers mois)
6. Si votre garant financier est un employé : Attestation de travail + bulletins de salaire (4 derniers mois) + relevés bancaires (6 derniers mois)
7. Extrait de naissance
8. Carte d'identité nationale
9. Casier judiciaire



Note Importante : La décision d'accorder ou non le visa est du ressort exclusif de l'ambassade ou des services d'immigration. Cependant nous apportons tout le soutien nécessaire et tout document important afin de vous permettre de réaliser votre projet.

Autres services offerts

- ✓ Réservation d'hôtel
- ✓ Vente de billet d'avion
- ✓ Demande de permis d'étude en ligne
- ✓ Constitution de dossier de visa de visiteur pour les commerçants et salariés
- ✓ Constitution d'un dossier financier complet (Attestation de prise en charge financière et relevés bancaires) : 300.000 CFA avec des documents en bonne et due forme vérifiables au niveau de la banque

Pour nous contacter



+221 76 222 21 09/ +90 552 860 57 23



MK groupe voyage



mkgroupevoyage@gmail.com